

Accompagnement individualisé

Depuis 17 ans, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville lutte contre les inégalités éducatives en mobilisant des étudiants bénévoles en direction d'enfants et de jeunes en difficulté repérés par les équipes enseignantes dans les quartiers prioritaires.

Dans leur parcours éducatif, les jeunes en difficulté scolaire et sociale vont traverser des moments de fragilité particulière.

L'objectif de l'afev est double :

- sécuriser ces jeunes dans leur parcours éducatif
- les placer dans une dynamique d'ouverture et leur permettre l'acquisition de compétences transversales qui favoriseront leur insertion dans une société de la connaissance.

En complémentarité avec les dispositifs existants, l'afev propose l'intervention d'un étudiant qui accompagne un jeune dans une approche transversale, centrée sur ses difficultés et ses besoins, englobant et dépassant le cadre scolaire (problématiques de manque de motivation, de confiance en soi, d'ouverture culturelle, déficit d'autonomie...).

Cet accompagnement se déroule en priorité au domicile, afin de favoriser le lien avec sa famille, tout au long de l'année scolaire, à raison de deux heures par semaine (soit 60 heures de bénévolat par an),

En 2007, une évaluation nationale¹ a montré l'impact de cet accompagnement sur le jeune suivi. Le lien unique qui se noue entre le jeune –au-delà de son statut d'élève- et l'étudiant bénévole, produit des effets : des changements sont observés notamment sur l'estime de soi, l'ouverture culturelle mais aussi le travail scolaire et la relation à l'école.

Publics :

Les enfants et adolescents scolarisés en maternelle, en élémentaire, au collège.

Enjeux

- o Motiver et soutenir des enfants et des adolescents en difficulté scolaire et sociale
- o Mener cet accompagnement en lien fort avec les parents
- o Leur permettre l'acquisition de compétences transversales (mobilité, capacité à communiquer, se projeter dans un avenir scolaire ou professionnel, maîtrise des TIC...)

Description

L'accompagnement individualisé peut être mené de la maternelle au collège. Il sera en priorité proposé aux moments-charnière où le jeune va être particulièrement en fragilité dans son parcours éducatif à savoir : l'entrée au Cours Préparatoire, en 6ème, la sortie du collège.

Enfants en grande section de maternelle. L'accompagnement se déroule au domicile des enfants, en liaison très étroite avec la famille. L'action est centrée autour du livre, du jeu, du langage. Des sorties sont systématisées en

¹ Cette évaluation est disponible sur notre site www.afev.org

bibliothèque où l'enfant choisit ses livres avec l'étudiant. Chaque semaine ces temps permettent, au travers de lectures et d'actions ludiques, d'accompagner l'acquisition du langage et d'appréhender les objets culturels avec plaisir. Pour épauler l'enfant au moment charnière de l'entrée au cours préparatoire l'accompagnement pourra se poursuivre au CP (c'est-à-dire se dérouler sur l'année civile de janvier à décembre).

Enfants scolarisés en primaire. La priorité est donnée à l'accompagnement des enfants en CM2 afin de les soutenir à ce moment déterminant de leur parcours que représente le passage en 6^{ème} et l'apprentissage des codes du collège. L'enjeu de cet accompagnement est le développement de capacités d'adaptation et d'autonomie. Il pourra se dérouler sur l'année civile de janvier à décembre afin de suivre l'enfant du CM2 à son entrée en 6^{ème}.

Adolescents scolarisés au collège : l'accompagnement vise prioritairement les jeunes en 4^{ème}/3^{ème}. Afin de les aider notamment à faire émerger leur projet d'orientation en se projetant dans l'enseignement supérieur et le monde professionnel. L'accompagnement est axé sur la découverte des ressources du territoire et comprend des sorties régulières (bibliothèque, CIO, points information jeunesse...).

Expérience de l'afev

Ces actions font l'objet d'un conventionnement avec les ministères en charge de l'Education Nationale, de la Jeunesse, ainsi qu'avec la CNAF, la DIV, l'ACSE, la DGAS.

Elles concernent 280 collectivités locales, 60 universités, 10 000 jeunes suivis et 7500 étudiants bénévoles.

Mise en œuvre

Partenariat

L'action est systématiquement mise en œuvre et pilotée avec tous les acteurs éducatifs du territoire : collectivités locales, structures socioculturelles, services de l'Education Nationale, établissements d'Enseignement Supérieur.

Un dispositif structuré est mis en place sur chaque territoire :

- Un projet coordonné par un salarié de l'afev
- Un comité de pilotage local.
- Une adaptation du projet aux spécificités locales.

Formation / suivi des étudiants bénévoles.

- Une formation en trois modules est dispensée pour chaque bénévole.
- Il reçoit également un livret d'intervention, des outils de suivi, des fiches de bilan, des autorisations de sortie, du matériel pédagogique à la demande.
- A tout moment, il peut contacter un référent afev. Des temps d'échanges formels et informels lui sont régulièrement proposés.